



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Canteleu

Autres communes :

R500

Appellation : Pavillon de Gustave Flaubert à Croisset

Monument(s)

Appellation : Pavillon de Gustave Flaubert à Croisset

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/04/1914

Étendue de la protection : Pavillon de Gustave Flaubert à Croisset : classement JO 18 avril 1914

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.